

lesquels elle est en contact : MM. Boullay et Goupil ont une opinion contraire.

UPAS ANTIAR, suc laiteux de l'*anthiaria toxicaria* (urticées). — Arbre qui croît à Java. Ce suc est employé dans l'Inde pour empoisonner les flèches. Les expériences sur les animaux, faites par MM. Andral, Delille, Magendie et Orfila, démontrent que cette substance détermine la mort lorsqu'elle est introduite dans une plaie, même en très petite quantité. La mort a lieu en quelques minutes, et elle est précédée de vomissements réitérés, de convulsions violentes et d'un état tétanique très prononcé.

CHAMPIGNONS (Rich., *Bot. Méd.*, p. 18-34; Orfila, *Méd. lég.*, t. III, p. 460-483). — Les champignons présentent des espèces vénéneuses et des espèces comestibles; mais on ne possède malheureusement aucun moyen certain, et à la portée de tous, pour distinguer les bons champignons des mauvais; la connaissance exacte des espèces botaniques garantit de l'erreur, mais cette expérience n'appartient qu'à un petit nombre de personnes. On a quelques raisons de croire que tel champignon qui est bon à une époque de sa croissance peut être vénéneux à un autre moment de son développement; le genre de préparations culinaires qu'on fait subir aux champignons peut aussi détruire ou diminuer leurs propriétés malfaisantes.

En général, il faut rejeter tous les champignons qui sont remplis d'un suc laiteux, tous ceux qui ont des couleurs tristes, éclatantes ou bigarrées, qui ont la chair pesante ou très molle; ceux qui croissent dans l'obscurité, dans les caves ou sur les vieux troncs, dont la chair cassée se colore à l'air, et dont l'odeur est vireuse, ou ceux que les insectes ont mordus, puis abandonnés.

Les champignons vénéneux sont fournis par le genre *amainta* : fausse oronge, oronge vraie, l'orange visqueuse, etc. et par le genre *agaricus*, agaric meurtrier, etc. Les symptômes de l'empoisonnement par les champignons

sont très variables. Ce n'est ordinairement qu'au bout de sept à huit heures, et quelquefois plus tard, qu'un malaise général se fait sentir. Bientôt surviennent une soif vive, des coliques, des tranchées avec sueurs froides, des envies de vomir, suivies ou non de vomissements. Chez certains individus, et selon le genre de champignons qu'ils ont mangés, on observe un état comateux. Des douleurs abdominales augmentent d'intensité, avec selles plus ou moins abondantes et convulsions. La mort arrive ordinairement dans les trois ou quatre premiers jours qui suivent le début des accidents. Si le système nerveux est fortement excité, que des convulsions violentes, des vertiges, du délire, surviennent, alors la peau devient froide, pâle, couverte de sueur; les yeux sont éteints, le pouls est extrêmement petit; le corps est roide, le ventre tendu, et les mâchoires sont contractées. Le malade succombe ordinairement dans les vingt-quatre heures.

M. Devergie a rapporté un cas d'empoisonnement dans lequel l'individu a succombé au bout de deux jours (1).

Le docteur Fricker de Roth a relaté aussi (2) des accidents survenus chez un enfant qui avait mangé une fausse oronge.

A l'autopsie, on trouve des taches violettes et des gaz fétides dans le canal intestinal, dont la membrane muqueuse est recouverte d'un mucus épais ou jaunâtre; quelquefois aussi il présente des traces évidentes d'inflammation, ou même des points gangréneux; les cavités droites du cœur sont gorgées de sang; le cerveau et les méninges sont injectés, et présentent aussi parfois, ainsi que la plèvre et le diaphragme, des taches gangréneuses.

Antidotes. — Après avoir administré de l'émétique, on fera prendre de l'eau vinaigrée, du jus de citron, et mieux

(1) *Médecine légale*, 1840, t. II, p. 666.

(2) *Gazette des Hôp.*, septembre 1842.

encore de l'éther sulfurique à la dose 4 à 32 grammes. (V. *Gaz. de Santé*, 21 août et 1^{er} nov. 1812.)

SEIGLE ERGOTÉ, *secale cornutum*, ergot de seigle, blé cornu, seigle noir. — Le seigle ergoté est considéré par beaucoup de naturalistes comme un champignon : M. De Candolle l'appelle *sclerotium clavus*.

Il a à peu près la forme du grain de seigle sain, mais développé trois ou quatre fois davantage. Il est brun-violet à l'extérieur, plus rarement grisâtre, quelquefois recourbé en croissant. Sa cassure est nette comme celle d'une amande. Sa substance intérieure est compacte, homogène, blanche au centre, d'une couleur vineuse près de la surface ; sa saveur est nulle d'abord, mais devient bientôt âcre et désagréable. Il a une odeur particulière de moisi.

Le seigle ergoté en poudre est souvent employé à la dose de 1 gramme à 4 grammes 1/2, répétée trois ou quatre fois, à de longs intervalles, pour stimuler l'utérus, dans les accouchements où les contractions de cet organe sont trop faibles. On l'a employé aussi quelquefois dans le coupable dessein de provoquer l'avortement. A trop haute dose, il détermine les accidents que l'on a désignés sous le nom d'*ergotisme* et qui sont de deux sortes : l'*ergotisme convulsif* et l'*ergotisme gangréneux* (1). Dans le premier, il y a d'abord un sentiment incommode de fourmillement aux pieds, puis des contractions violentes des doigts et des orteils, des vertiges, des spasmes, des convulsions, la roideur des membres. Quelquefois les malades ont une faim canine. L'*ergotisme gangréneux* est assez souvent précédé des symptômes que nous venons d'indiquer : mais le plus fréquemment débute par la pesanteur ; douleur vive avec chaleur aux orteils, aux pieds et à la jambe, pâleur, lividité et froid du pied, puis refroidissement de la jambe, tandis que le pied est devenu insensible. Plus tard surviennent

(1) ORFILA, *Toxicol.*, t. II, p. 535, 1843.

des taches violettes et des ampoules, signes précurseurs de la gangrène, qui fait des progrès variables suivant les individus.

A l'autopsie, on trouve quelquefois des taches noires dans l'estomac et les poumons, et à la surface du foie, de la rate, etc. ; le cerveau est le siège d'un engorgement sanguin.

ALCOOL (esprit-de-vin). — Liquide incolore, ayant l'odeur de l'eau-de-vie et une saveur brûlante, volatil, inflammable, et brûlant avec une flamme bleuâtre. Il est beaucoup plus léger que l'eau, avec laquelle il se mêle facilement. Il bout à 78°.

Pur, ou mêlé à l'eau pour former l'eau-de-vie, l'alcool détermine l'*ivresse*. Lorsque cet état est porté à un certain degré, il y a des vertiges, de la somnolence ; la face, d'abord rouge et vultueuse, devient cadavéreuse ; tout sentiment est perdu, et un sommeil profond vient le plus souvent mettre fin aux accidents. D'autres fois se manifestent des symptômes apoplectiques (3^e degré de l'ivresse) : la face est livide, la respiration stertoreuse, la bouche rejette de l'écume, et le malade peut succomber à un coma qui dure quelquefois plusieurs jours (1). (Garnier.)

Il y a presque toujours, après la mort, une inflammation de la membrane muqueuse gastro-intestinale et injection sanguine du cerveau.

CYANURE D'IODE (iodure de cyanogène). — Blanc, en longues aiguilles ; odeur piquante, irritant vivement les yeux, et provoquant le larmoiement ; saveur très caustique. Chauffé, il donne des vapeurs d'iode ; et traité par la potasse et le sulfate de fer, il produit du bleu de Prusse.

Il agit à la manière des poisons narcotico-acres, mais avec une promptitude extrême, au point que, dans quelques cas, on n'a pas eu le temps de poser l'animal à terre avant qu'il soit mort ; il en faut 25 centigrammes pour

(1) ORFILA, *Toxicol. gén.*, t. II, p. 526, 4^e édition, 1843.

tuer les chiens, et 25 milligrammes pour faire périr les lapins (1).

On peut, d'après M. Scoutetten, retrouver l'iode dans les cadavres, mais jamais le cyanogène, parce que les matières animales décomposent rapidement le cyanure d'iode.

CHAPITRE XIV.

POISONS SEPTIQUES.

GAZ ACIDE SULFHYDRIQUE (hydrogène sulfuré, acide hydrosulfurique). — Il est gazeux, incolore, d'une odeur forte d'œufs pourris; il est inflammable, et brûle avec une flamme olive, en donnant lieu à de la vapeur d'eau, à un dépôt de soufre et à de l'acide sulfureux, dont la proportion varie suivant la quantité d'air employée pour la combustion. Quelques bulles de chlore le décomposent; il se dépose du soufre en même temps qu'il se forme de l'acide chlorhydrique.

Ce gaz est un des poisons les plus redoutables. D'après les expériences de MM. Thénard et Dupuytren, il tue les oiseaux quand il ne constitue que la 1,500^e partie de l'atmosphère. Les chiens les plus forts sont asphyxiés dans un air qui n'en renferme qu'un 800^e, et les chevaux dans celui qui en contient un 250^e. Cependant, Parent-Duchâtelet (2) a vu des ouvriers respirer dans une atmosphère renfermant un 100^e de gaz sans en être incommodés.

Le gaz sulfhydrique détermine une faiblesse générale,

(1) SCOUTETTEN, *Archives générales de Médecine*, septemb. 1825.

(2) *Mémoire sur le curage des égouts*, p. 145.

une altération profonde dans la texture des organes, et probablement dans la composition du sang. Ce fluide et tous les viscères sont noirs; les muscles ont perdu leur contractilité, et toutes les parties sont fétides, molles et faciles à se putréfier.

On reconnaît ce gaz en le faisant passer dans un liquide alcalisé, qui le sature et le retient, ou en le recevant dans une dissolution d'acétate de plomb acidulée.

La dissolution d'acide sulfhydrique est incolore; elle a l'odeur d'œufs pourris, et laisse déposer du soufre. Elle précipite en jaune (sulfure d'arsenic) la dissolution d'acide arsénieux acidulée par l'acide chlorhydrique; dans une dissolution d'émétique, elle produit un précipité de couleur de kermès; dans les dissolutions de plomb, d'argent, de bismuth, elle donne des précipités noirs, qui sont des sulfures.

DES ANIMAUX VENIMEUX.

On désigne ainsi les animaux dont la morsure détermine des accidents fâcheux, suivis quelquefois de la mort: tels sont les serpents et plusieurs insectes.

Les serpents qui sont venimeux offrent, soit en avant, soit en arrière de leur maxillaire, des crochets à venin et une glande spéciale, indépendante des glandes salivaires ordinaires, occupant en grande partie la place de la glande salivaire sus-maxillaire des serpents innocents.

VIPÈRE COMMUNE (*vipera berus*, *coluber berus*). — Reptile ophidien, c'est-à-dire sans membres. La vipère est ordinairement longue de 2 pieds; sa grosseur est de 1 pouce, sa couleur d'un gris cendré ou d'un brun rougeâtre. Elle offre sur le dos une bande noire marquée en zigzag, avec une rangée de taches noires sur chaque côté des flancs. La peau est écailleuse, imbriquée. Le ventre et le dessous de la queue sont garnis de bandes transversales d'une couleur d'acier poli. La tête est plate, triangu-